

REGIIS SECURITY vous offre des prestations dans les domaines de la sûreté et sécurité incendie.

Nous mettons à votre disposition des agents de sécurité pour la surveillance et le gardiennage de vos locaux et vos sites évènementiels.

Nos agents et nos moyens techniques nous permettent d'intervenir efficacement afin de rendre votre expérience unique et satisfaisante.



LIEU D'INTERVENTION : île de France

TARIFS et DEVIS : nous contacter

+33 6.62.06.13.46

regiissecurity@gmail.com

www.regiis-security.com

**Siège sociale : 6-8 Av de Creil 60300 Senlis / S.A.S.U. au Capital de 1000.00 Euros
Siret : 94860801300017 _ APE : 8010Z
Agrément CANPS N° AGD-60-2028-01-06-20230792520-CANPS
N°AUT-060-2122-03-27-20230853924
Tél : 06.62.06.13.46- E-mail : regiissecurity@gmail.com
Site Web : www.regiis-security.com**

L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Article L612-14 du livre VI du code de la sécurité intérieure.

06.62.06.13.46

regiissecurity@gmail.com

www.regiis-security.com

NOS ACTIVITÉS

Agent de prévention et de sûreté

Chargé de la protection et de la surveillance, il opère dans les locaux ou lors d'événements depuis un poste de sécurité.

Grâce à des systèmes de télécommunication, il est en relation permanente avec son équipe.

Sa parfaite connaissance des installations à surveiller lui permet d'agir pour la protection des biens des personnes, contrôler les allers et venues des visiteurs, vérifier les badges et les sorties de matériel



Agent Incendie

Les agents SSIAP exercent leurs missions dans le cadre des textes législatifs et des règlements en vigueur au sein des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande et de Très Grande Hauteur (IGH/ITGH). Les agents SSIAP seront chargés de missions responsabilisantes.

Parmi les principales missions des Agents de Sécurité Incendie, nous retrouvons :

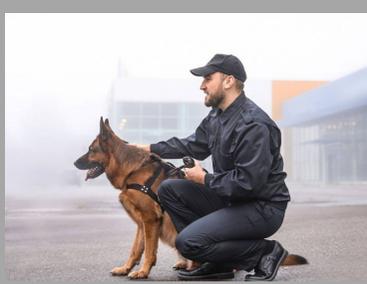
- L'entretien des installations de lutte contre l'incendie (extincteurs, détecteurs de fumée, robinets d'incendie armés...).
- La gestion des alarmes incendie ainsi que l'entretien élémentaire de ces moyens.
- Le pilotage des processus d'évacuation des personnes lors d'un incendie réel ou simulé.
- L'accueil et le guidage des services de secours lors d'un départ de feu afin de faciliter leur intervention.
- La gestion des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) ainsi que l'exploitation des PC de sécurité incendie.
- L'application des gestes de premiers secours.

Agent Cynophile

L'agent de sécurité cynophile fait partie intégrante d'une équipe «homme / chien».

Son activité première consiste à assurer la protection des biens et/ou des personnes sur un secteur géographique déterminé en application des consignes écrites transmises par l'employeur et en utilisant les qualités combinées du conducteur et du chien.

Activités de base : rondes de surveillance, contrôle et surveillance de sites et périmètres déterminés tels que parkings, entrepôts, chapiteaux et toutes autres zones dont il a la garde. Intervention à la demande de personnel autorisé ou sur des alarmes pour effectuer une levée de doute. Prévenir ou faire prévenir les services compétents et/ou les personnes désignées pour faire cesser le trouble concerné.



Agent Rondier

L'agent de sécurité rondier a pour mission d'effectuer des rondes de surveillance, à pied ou à l'aide d'un véhicule selon le type de site à surveiller.

L'agent de sécurité mobile, ou agent rondier, effectue : des rondes à horaires variables ou non sur plusieurs sites; des interventions sur alarme dans le cadre des missions de télé-sécurité.

Effectuer des rondes de surveillance pour prévenir des malveillances et des risques facilement détectables tels que incendies et intrusions.

Intervenir pour effectuer une levée de doute.

Détecter l'origine de l'alarme.

Prévenir ou faire prévenir les services ou les personnes concernées en mesure de faire cesser le trouble concerné.

Procéder aux actions de sauvegarde adaptées et assurer la continuité de la protection du site selon les consignes prédéterminées et/ou les instructions du centre de télésurveillance.



Intervention sur Alarme

Une intervention sur alarme consiste à :

- Répondre à un signal d'alarme.
- Évaluer la situation.
- Prendre les mesures appropriées pour assurer la sécurité.
- Et rédiger un rapport détaillé des actions entreprises.

NOS SITES D'INTERVENTION

Entreprises et bureaux : Entrepôts, sièges sociaux, syndicats d'immeubles, résidences privées parkings, ...etc.

L'expérience du terrain a élevé le niveau d'exigence de nos équipes. Leur présence assure la protection des biens et des personnes, prévient les vols, les intrusions et les incidents indésirables, tout en offrant une tranquillité d'esprit. Que ce soit en assurant la sécurité des marchandises dans les entrepôts, en protégeant les résidents et leurs propriétés, ou en garantissant la sécurité des clients et du personnel dans les hôtels, les agents de sécurité privée jouent un rôle essentiel en créant un environnement sûr et sécurisé.

Magasins et commerces : Centres commerciaux, petits et grands magasins, ... etc.

L'objectif principal de nos équipes dans un centre commercial, qu'il s'agisse de petits ou de grands magasins, est d'assurer la sécurité des clients, la prévention des vols et des comportements perturbateurs, la protection des biens et de l'établissement, ainsi que la gestion des situations d'urgence. L'objectif global est de créer un environnement sûr et accueillant propice au shopping et à la prospérité des commerces.

Événementiels : Événements sportifs, récréatifs et collectifs, sociaux, culturels et artistiques, festivals, ... etc.

L'objectif principal de nos équipes est d'assurer la sécurité des participants, de prévenir les troubles, de gérer la foule, contrôler les accès et les sorties, d'intervenir en cas d'urgence et de protéger les biens et les équipements de l'événement. L'objectif global est de créer un environnement sécurisé et serein pour les participants, en préservant l'intégrité de l'événement.

Autres sites : Administrations publiques, mairies, préfectures, hôpitaux, ... etc.

NOS POINTS FORTS

1 DISPONIBILITÉ

Nos équipes d'agents de sécurité sont stratégiquement positionnées dans toute l'Île-de-France afin de fournir une couverture complète et efficace dans la région. Nous sommes fiers de notre centre de formation "ASPR FORMATION" qui joue un rôle essentiel dans le développement continu de nos agents. Cela leur permet de se tenir au courant des dernières techniques de sécurité, des meilleures pratiques et des réglementations en vigueur. Cela garantit également que nos clients bénéficient d'un service de sécurité de premier ordre, où nos agents sont en mesure de réagir de manière professionnelle, rapide et adaptée aux besoins spécifiques de chaque client.

2 RÉACTIVITÉ

REGIS SECURITY dispose d'une permanence téléphonique (tél permanence : 06-62-06-13-46) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, prêts à répondre à vos besoins en matière de sécurité. Que ce soit pour une assistance urgente, des questions ou des préoccupations, nous sommes toujours disponibles pour vous offrir une tranquillité d'esprit totale.

SUIVI DE PRESTATION

Nos équipes de contrôle assurent le suivi des prestations de nos agents de sécurité, leur présence proactive permet des ajustements et un soutien continu afin de garantir la satisfaction maximale de nos clients.

QUALIFICATION DES AGENTS

REGIS SECURITY dispose de plusieurs agents de sécurité privée répartis dans différentes catégories :

- Agent de prévention et de sûreté APS
- Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à la personne SSIAP 1
- Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à la personne SSIAP 2
- Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne SSIAP 3
- Agent cynophile
- Agent d'accueil / hôtesse d'accueil
- Agent rondier mobile sans / ou en permanence sur le site.

Tous nos agents justifient des formations de recyclages périodiques pour le maintien et/ou l'actualisation de leurs compétences.

LÉGISLATION

REGIS SECURITY respecte précieusement la législation en vigueur : tous nos salariés ont un casier judiciaire vierge et sont titulaires de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS. Leur affectation fait l'objet d'une déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF.